

Tout Personnel**Février 2018 – N° 231**

Le Campus ONF de Velaine accueille aujourd'hui ses premiers migrants !

Le 1^{er} septembre 2015, M. Dubreuil annonçait la fermeture du Campus ONF. Deux mois à peine après son arrivée et en pleine négociation du contrat d'objectif le coup fut brutal.

Le SNUPFEN a organisé fin 2015 une occupation du site pendant plus de trois semaines. Les tutelles ont rejeté notre proposition de faire du Campus un centre international de formation forestière. Un rapport a été commandé par la direction générale visant à confirmer son choix de vendre. Le 1^{er} janvier 2017, les personnels du Campus rejoignaient le site de Brabois.

La vente semblait inéluctable et pourtant aujourd'hui le Campus ONF a trouvé une vocation sociale.

EPISODE 1 : La vente

Durant ce temps les élus locaux se démènent, les uns craignant un squat d'autres, souhaitant faire un centre pour les apprentis. Drôle d'idée de vouloir mettre des apprentis dans un centre de formation jugé inadapté par la direction de l'ONF !

La presse régionale relate régulièrement les différentes pistes entrevues pour le site de l'ONF.

Le décret N° 2017-525 du 11 avril 2017 détaille les lots à vendre.
ANNEXE LISTE DES IMMEUBLES SATISFAISANT AUX 1^o ET 2^o DU I DE L'ARTICLE L. 3211-5-1 DU CODE GÉNÉRAL DE LA PROPRIÉTÉ DES PERSONNES PUBLIQUES
DÉPARTEMENT DÉNOMINATION LOCALISATION de l'ensemble immobilier
RÉFÉRENCES cadastrales
Meurthe-et-Moselle (54) Campus - bâtiments de formation, restauration et hébergement Velaine-en-Haye AI 66
Meurthe-et-Moselle (54) Campus - bâtiments d'hébergement et bureaux Velaine-en-Haye AI 68
Meurthe-et-Moselle (54) Campus - pavillons Balency Velaine-en-Haye AI 69
Meurthe-et-Moselle (54) Campus - loge du gardien Velaine-en-Haye AI 70
Meurthe-et-Moselle (54) Campus - château d'eau Velaine-en-Haye AI 71
Meurthe-et-Moselle (54) Campus - voiries Velaine-en-Haye AI 75, AI 76, AI 77, et AI 82
Meurthe-et-Moselle (54) Campus - parkings Velaine-en-Haye AI 79

à

VELAINE-EN-HAYE Les stigmates du campus ONF

Sur le site de ce qui fut le campus fermé en 2016, il faut maintenant lever les yeux pour trouver trace du passage de l'Office national des forêts. Les trois lettres, on les voit encore sur le vieux château d'eau. Ou bien sur les poteaux d'information aux deux arrêts de bus, de chaque côté de la D400. Le panneau planté sous les arbres à l'entrée a été démonté. L'ONF est parti. Denis Picard, maire de Velaine-en-Haye, n'a rien de nouveau à annoncer
Est Républicain du 22 août 2017

Recherche et sciences sur l'ex-campus ONF ?

Quel avenir pour le campus ONF ? André Rossinot a quelques idées, et ouvre le débat. André Rossinot s'intéresse de près au campus ONF de Velaine-en-Haye et au parc de loisirs. Alors que l'avenir des apprentis du Cepal de Laxou s'oriente de plus en plus vers une descente en ville sur le site d'Artem, et que l'option de Velaine s'éloigne, le président de la Métropole repart à la charge.

... De là à penser que l'implantation ONF puisse convenir, il n'y a qu'un pas qu'André Rossinot ne franchit pas encore. Recherche, formation scientifique, les options restent ouvertes. André Rossinot évoque avec le directeur général de l'ONF « la perspective d'un partenariat gagnant-gagnant, qui gagnerait à mon sens à s'étendre à la mise en valeur de l'ensemble du massif de Haye, bientôt classé en forêt de protection, voire à la contribution des compétences nancéiennes à la compétitivité de la filière bois ». Plus encore que la réponse du ministre, c'est donc celle du DG de l'ONF qu'il va falloir suivre.

Pascal SALCIARINI Est Républicain du 2 juin 2017

Episode 2 : Et pendant ce temps-là !

UNE AFFAIRE COUTEUSE

Relisons ce qu'écrivait le rapporteur commandité par la DG: « Une première évaluation des travaux d'entretien et maintenance à prévoir sur 5 ans (d'après la responsable « budget » du Campus) avance une somme à provisionner de 1 650 000€ »

Hou là là ! Heureusement qu'on est parti pour faire des économies ! Sauf, que le Campus n'est pas vendu et que cette décision d'abandon du Campus provoque des frais conséquents : 400 000 € par an de gardiennage du site auxquels s'ajoutent les 300 000 € par an de location du site de Brabois et le surcoût (non communiqué) des frais de fonctionnement de cette nouvelle structure. Avec cette somme, les travaux de mise en conformité du Campus auraient pu être réalisés assez rapidement !



Face à cette double gabegie, financière et sociale, le SNUPFEN décide alors d'écrire au Préfet de Meurthe et Moselle avec le double objectif, de permettre l'accueil de migrants et de subroger la vente du site qui a vocation à redevenir une école forestière.

Monsieur le Préfet de Meurthe et Moselle
Le 9 septembre 2016

Objet : Centre d'hébergement pour demandeurs d'asile.

Monsieur le Préfet,

Le SNUPFEN Solidaires que je représente est le principal syndicat des personnels de l'Office national des forêts. Vous avez sans doute en mémoire le rôle que nous avons joué dans l'occupation des locaux de l'ONF à Velaine en Haye fin 2015, alors que la direction de l'ONF annonçait sans aucune concertation interne et externe la fermeture du centre de formation de l'établissement.

Aujourd'hui, malgré l'absence de conseil d'administration seul capable selon nous de décider ou non de la fermeture de ce site, la direction de l'ONF prend toutes les mesures pour s'en séparer.

Le manque de vision sur le long terme de ce que pourrait être la formation interne à l'ONF, mais également au-delà avec des partenaires régionaux, nationaux voire internationaux, de ce que pourrait être la formation des écosystèmes, nous laisse présager un gâchis culturel et économique dont la région et plus localement la ville de Velaine auront à pâtir.

Le Campus ONF de Velaine a une capacité d'hébergement de 169 chambres individuelles avec 41 sanitaires et 55 douches. Le tout réparti en 5 bâtiments est en bon état puisqu'encore utilisé pour la formation en 2016. En outre le site dispose :

- d'une salle à manger de 200 places et de cuisines pour la restauration
- de nombreuses salles de formation équipées en informatique

Pour prétexter de sa fermeture et de sa mise en vente, la direction de l'ONF met en avant un taux de remplissage variant entre 25 et 35 %, du notamment à la forte réduction de la formation initiale.

Nous ne désespérons pas de faire, tôt ou tard, entendre raison aux représentants des ministères et éviter ainsi une perte pour l'ONF et ses personnels. Toutefois en l'état actuel du dossier, la fermeture du Campus de l'ONF pour octobre voire décembre 2016 semble, hélas, la plus probable. La difficulté déjà annoncée à trouver un acheteur laisserait ce bel outil d'accueil et de formation en déshérence pour une période indéterminée et probablement suffisamment longue pour entraîner sa dégradation.

Dans cette éventualité, nous pensons que le Campus pourrait être utilisé de manière utile en attendant une, toujours possible, réintégration à sa vocation première. Ainsi, malgré le bouclage des schémas régionaux d'accueil des demandeurs d'asile, le site du campus ONF à Velaine en Haye pourrait servir de lieux d'hébergement plutôt que de rester inoccupés.

Cette hypothèse de travail semble aller dans le sens des récentes déclarations de Madame la Ministre du logement qui souhaite *organiser une mobilisation générale pour l'accueil des migrants quitte au besoin à réquisitionner des lieux publics*.

Nul doute que les forestiers que l'on prive d'un centre de formation adapté apprécieraient que de plus démunis qu'eux puissent les relayer dans ce lieu historique de la foresterie française.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet,

Par arrêté du 25 octobre 2017, le Préfet de Meurthe-et-Moselle a décidé « de mettre en place un centre de mise à l'abri [des demandeurs d'asile] sur le site de l'ex-Campus ONF à Velaine-en-Haye ».

Aujourd'hui, des demandeurs d'asile trouveront un accueil dans des locaux décents, anciennement utilisés par les forestiers de l'ONF. Nous ne pouvons que nous réjouir d'une issue pour ce site, plus digne que le destin qui lui était réservé par la direction de l'ONF.

Pour autant le sujet de la formation à l'ONF et de ses enjeux essentiels dans la période reste entier. La DG trouverait maintenant que Brabois coûte trop cher ...qu'une formation de niveau national ne serait plus vraiment nécessaire...

Il se confirme qu'au-delà de ses discours gestionnaires pseudo modernisateurs, l'actuelle équipe de direction a surtout à cœur de dé(cons)truire ce qui jusque-là faisait la force du service public ONF : la formation en est un des meilleurs exemples.

Mais les directeurs passent et nous restons, mais le Campus n'est pas vendu et puis, ce qui a été fait peut être refait donc : RESISTONS !!!

Extrait de l'arrêté du Préfet de Meurthe et Moselle, Philippe Mahé, du 25 octobre 2017

Madame, Messieurs,

Le département de Meurthe et Moselle connaît depuis quelques mois un afflux important de demandeurs d'asile.

Aux termes des directives européennes et de la législation nationale, l'Etat est tenu d'assurer la mise à l'abri de ces demandeurs d'asile dès leur arrivée sur le territoire français.

A l'approche de la période hivernale 2017 – 2018 et pour faire face à cet afflux, j'ai décidé de mettre en place un centre de mise à l'abri sur le site de l'ex Campus ONF à Velaine en Haye.

VELAINE-EN-HAYE – ACCUEIL Des migrants logés à l'ONF dès lundi

Des migrants seront logés sur l'ex-campus de l'ONF à Velaine-en-Haye à partir du 12 février. Ils viennent de la caserne Faron, « arrivée à saturation », selon le sous-préfet.

Des migrants jusqu'à présent hébergés à la caserne Faron, à Vandœuvre, seront logés à partir du 12 février dans les chambres d'étudiants de l'ex-campus de l'ONF à Velaine-en-Haye. Les migrants arriveront par petits groupes jusque fin février. Quarante-six places sont disponibles.

Leur venue est motivée par une saturation de Faron, a expliqué le sous-préfet de Toul, Yoann Toubhans, ce vendredi soir, sur place, lors d'une conférence de presse.

« Une partie de ce site, qui appartient à l'État, a été réquisitionnée par le préfet Mahé le 25 octobre dernier. Il ne vient pas en substitution de Faron. Son activation, aujourd'hui, est liée à une augmentation particulière du nombre de demandeurs d'asile », a-t-il précisé.

Comme Faron, le lieu devient donc centre transitoire d'hébergement. L'État s'est engagé auprès des élus locaux à libérer le site quand un projet de reconversion pourra être développé. Mais l'État s'est également engagé à libérer Faron à des conditions similaires. Or, le maire de Vandœuvre tente en vain de récupérer la caserne depuis plus de quatre ans...

« Velaine, ce n'est pas Faron ! Ici, ce sont des chambres individuelles. Je ne suis pas sûr qu'on puisse loger des gens longtemps dedans. Je n'ai pas de crainte que ça s'éternise, je fais confiance à l'État », assure le maire de Velaine, Denis Picard, qui se félicite d'accueillir des migrants sur sa commune. « Ce n'est pas normal de laisser des gens dormir dehors. Personnellement, je trouve ça bien de les héberger ».

*Philippe MERCIER
Est Républicain*

